

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN450

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A l’alinéa 7, après le mot : « ministère », insérer les mots : « des Armées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.